

11
1987

**Accord sur la sécurité sociale
entre
le Canada et le Commonwealth de la Dominique**

Le Gouvernement du Canada et le Gouvernement
du Commonwealth de la Dominique,

Résolus à coopérer dans le domaine de la
sécurité sociale,

Ont décidé de conclure un accord à cette fin,
et

Sont convenus des dispositions suivantes: